



Ces formations sont gratuites et ouvertes à tous les élus municipaux.

→ **Inscrivez vous en cliquant sur le lien dans la colonne de droite.** Une fois inscrit, notez bien la date dans votre agenda, vous recevrez quelques jours avant la formation les informations complètes (lieu exact de la formation, programme...)

	date	horaires	lieu	
Les fondamentaux de l'élu communal et intercommunal	Samedi 16 mai Mardi 16 juin Mardi 30 juin	de 9h à 12h de 18h à 21h de 18h à 21h	Bourg-lès-Valence Die Nyons	<i>Inscription 16 mai</i> <i>Inscription 16 juin</i> <i>Inscription 30 juin</i>
Les fondamentaux des finances locales et du budget communal	Mercredi 13 mai Mercredi 27 mai Mercredi 17 juin	de 18h à 21h de 18h à 21h de 18h à 21h	Die Bourg-lès-Valence Nyons	<i>Inscription 13 mai</i> <i>Inscription 27 mai</i> <i>Inscription 17 juin</i>
Les fondamentaux de l'urbanisme	Mardi 5 mai Mardi 12 mai	de 18h à 21h de 18h à 21h	Bourg-lès-Valence Montélimar	<i>Inscription 5 mai</i> <i>Inscription 12 mai</i>
Le Maire employeur	Mardi 7 juillet Jeudi 16 juillet	de 18h à 21h de 18h à 21h	Bourg-lès-Valence Montélimar	<i>Inscription 7 juillet</i> <i>Inscription 16 juillet</i>

Programme et contenu des formations

« spécial début de mandat »

1 - Les fondamentaux de l'élu communal et intercommunal

- Les différents élus : conseiller municipal, conseiller délégué, adjoint, maire
- Organisation et fonctionnement des assemblées municipales et intercommunales
- Les élus et l'administration
- Le fait intercommunal

2 - Les fondamentaux de l'urbanisme

- Grands principes et environnement juridique
- La planification et les documents d'urbanisme
- Les autorisations d'urbanisme et l'application du droit des sols (ADS)

3 - Les fondamentaux des finances et du budget communal

- Les grands principes de la comptabilité publique : la séparation ordonnateur comptable, la double comptabilité
- Les documents et étapes budgétaires : budget primitif, décisions modificatives, compte administratif et compte de gestion
- La fiscalité locale : les ressources financières de communes et des intercommunalités
- Les « leviers budgétaires » : les stratégies financières au service du projet municipal
- La commande et les marchés publics : les bases de la réglementation et les interdictions, sécuriser sa commande publique

4 – Le Maire employeur

Cette formation est plus spécialement destinée aux Maires ou élus en charge du personnel.

- Fonctionnement et gouvernance d'une administration municipale
- Statuts des agents territoriaux
- Relations élus/agents municipaux
- La responsabilité de l'employeur
- Le statut des agents
- La santé et la sécurité au travail
- La rémunération, les instances paritaires
- Construire son organisation et manager les équipes

[Pour tout renseignement](#)

AMF 26

am26@mairesdeladrome.fr

Tél : 04 75 83 05 51